

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00049

Numéro SIREN : 421 409 236

Nom ou dénomination : CIMLEC INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2021 sous le numéro de dépôt 17347



Cimlec Industrie

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Cimlec Industrie

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Cimlec Industrie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cimlec Industrie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation selon les modalités décrites dans la note 2.5 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur actuelle des titres des sociétés détenues. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations effectuées, le cas échéant.
- ▶ Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité, tel que cela est exposé dans la note 2.9 de l'annexe. Notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue approfondie des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations. Dans le cadre de nos estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements vis-à-vis du personnel, tel que cela est exposé dans la note 2.10 de l'annexe. Notre appréciation des provisions constituées s'est fondée sur le contrôle des hypothèses et des méthodes d'évaluation retenues. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Henri-Pierre Navas

COMPTES ANNUELS

Société : CIMLEC INDUSTRIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 1 rue Chappe ZI des Garennes 78130 LES MUREAUX

Date de clôture : 31/12/2020

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
I - Évènements significatifs.....	8
II - Règles et méthodes comptables.....	11
III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	17
1. Immobilisations.....	18
2. Amortissements.....	20
3. Provisions.....	21
4. Créances et dettes.....	23
5. Variation des capitaux propres.....	25
6. Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	25
7. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées.....	26
8. Charges à payer.....	26
9. Produits à recevoir.....	27
10. Produits & Charges constatés d'avance.....	27
IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT.....	28
1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	29
2. Résultat financier.....	29
3. Résultat exceptionnel.....	30
4. Transferts de charges.....	30
5. Effectifs.....	30
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux.....	30
7. Impôts sur les bénéfices.....	31
V- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	32
1. Engagements donnés.....	33
2. Engagements reçus.....	33
3. Crédit-bail.....	33
4. Engagements en matière de location simple immobilière.....	33
5. Fiscalité différée.....	33
6. Liste des filiales et participations.....	34
7. Identité des sociétés consolidantes.....	34
8 . Autres opérations non inscrites au bilan.....	35
9. Avantages au personnel.....	35

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	67 544	67 544		0
Frais de développement	1 355 539	1 282 858	72 680	
Concessions,brevets et droits similaires	534 211	454 189	80 022	46 620
Fonds commercial	5 524 299	531 749	4 992 550	
Autres immobilisations incorporelles	119 313	106 821	12 493	17 531
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	7 600 906	2 443 161	5 157 745	64 150
Terrains	15 841	243	15 598	15 245
Constructions	1 163 148	1 126 174	36 973	94 202
Installations techniques, matériel	1 566 248	1 346 424	219 824	239 407
Autres immobilisations corporelles	1 244 591	997 521	247 070	298 654
Immobilisations en cours				6 506
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 989 828	3 470 363	519 465	654 014
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	734 606		734 606	4 823 776
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	90 009		90 009	30 087
Autres immobilisations financières	270 080		270 080	283 234
TOTAL immobilisations financières	1 094 695		1 094 695	5 137 097
Total Actif Immobilisé (II)	12 685 429	5 913 524	6 771 905	5 855 261
Matières premières, approvisionnements	1 182 133	672 182	509 951	194 606
En cours de production de biens	232 522	166 942	65 580	25 446
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	419 276	419 276		
Marchandises				
TOTAL Stock	1 833 931	1 258 400	575 531	220 052
Avances et acomptes versés sur commandes	122 935		122 935	95 276
Clients et comptes rattachés	10 664 526	191 266	10 473 260	10 498 580
Autres créances	1 979 094		1 979 094	1 945 088
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	12 643 620	191 266	12 452 354	12 443 668
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	956 850		956 850	428 711
TOTAL Disponibilités	956 850		956 850	428 711
Charges constatées d'avance	647 778		647 778	298 584
TOTAL Actif circulant (III)	16 205 113	1 449 666	14 755 447	13 486 291
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	28 890 542	7 363 190	21 527 352	19 341 553

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 1 245 000)	1 245 000	1 245 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	210 000	210 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	90 000	90 000
TOTAL Réserves	300 000	300 000
Report à nouveau	1 400 536	1 195 114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 028 973	205 422
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	52 215	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	968 778	2 945 536
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 110 689	962 631
Provisions pour charges	2 746 955	1 599 881
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 857 644	2 562 512
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		240 481
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		616
TOTAL Dettes financières		241 097
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	674 736	205 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 028 059	2 359 865
Dettes fiscales et sociales	7 032 144	4 455 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 343 274	3 819 762
TOTAL Dettes d'exploitation	13 078 212	10 840 569
Produits constatés d'avance	2 622 717	2 751 839
TOTAL DETTES (IV)	15 700 930	13 833 504
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	21 527 352	19 341 553

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice 2020			Exercice 2019
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					26 858 810
Production vendue services		28 851 675	1 683 779	30 535 454	
Chiffres d'affaires nets		28 851 675	1 683 779	30 535 454	26 858 810
Production stockée				-101 741	-2 477
Production immobilisée					20 382
Subventions d'exploitation					3 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 835 335	1 513 229
Autres produits				99 220	193
Total des produits d'exploitation (I)				33 368 268	28 393 137
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				553 082	6 051 331
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				151 225	-73 211
Autres achats et charges externes				15 918 423	8 957 382
Impôts, taxes et versements assimilés				660 859	491 521
Salaires et traitements				10 357 249	8 165 973
Charges sociales				4 271 009	3 417 117
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		515 615	255 557
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			1 353 766	54 582
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			960 329	1 009 312
Autres charges				664 075	113
Total des charges d'exploitation (II)				35 405 630	28 329 678
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-2 037 363	63 459
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					11 233
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				56	200 000
Reprises sur provisions et transferts de charges					733 378
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				56	944 611
Dotations financières aux amortissements et provisions				16 144	11 325
Intérêts et charges assimilées				1 736	56 945
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				17 880	68 270
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-17 824	876 342
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-2 055 186	939 801

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	955	120 779
Produits exceptionnels sur opérations en capital		20 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	955	140 779
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	185	32 341
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10	773 178
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	195	805 519
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	760	-664 741
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-25 453	69 638
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	33 369 279	29 478 527
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	35 398 252	29 273 105
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 028 973	205 422

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : CIMLEC INDUSTRIE

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 21 527 352,25 euros. La société dégage un résultat de -2 028 973,40 euros pour l'exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020.

I - Évènements significatifs

1. Impact de l'épidémie de COVID-19 sur les activités de SPIE

Le Groupe SPIE a fait face à d'importantes perturbations opérationnelles au cours de l'exercice 2020, en raison de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, SPIE a mis en œuvre toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

A la suite des mesures de confinement de mi-mars 2020 en Europe, SPIE a constaté un impact significatif sur son activité du 2^{ème} trimestre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de son exploitation. Les niveaux d'activités en France, en Belgique et au Royaume-Uni ont été fortement réduits. Les effets de la crise sanitaire ont été limités en Allemagne et en Europe Centrale, aux Pays-Bas et en Suisse.

Dès mi-mars 2020, SPIE a mis en œuvre un plan de continuité de l'activité au travers des mesures suivantes :

- priorisation absolue de la santé et de la sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et des clients. SPIE a ainsi évalué, avec chacun de ses clients, lesquelles de ses activités pouvaient se poursuivre pendant la période de confinement ;
- mise en place de vigoureuses mesures d'économie de coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle des salariés, modulée en fonction de la baisse d'activité constatée dans les différentes zones géographiques et les domaines ou marchés sur lesquels SPIE intervient. Cette mesure a permis d'ajuster les coûts de personnel à un niveau d'activité plus faible pendant la crise, tout en protégeant l'emploi et en permettant un redémarrage efficace à la levée des mesures de confinement.

A la lumière de ces développements, SPIE a annoncé le 27 mars 2020 que les objectifs 2020 annoncés à l'occasion de la publication de ses résultats 2019, le 11 mars 2020, n'étaient plus valables.

A l'occasion de la publication de ses comptes semestriels le 29 juillet 2020, SPIE a communiqué de nouveaux objectifs financiers, prévoyant notamment un retour de la production et de la marge d'EBITA du groupe pour le second semestre 2020 à des niveaux proches de ceux enregistrés au second semestre 2019.

Conformément à ces objectifs, la production et la marge de SPIE sont revenus à des niveaux proches de l'année 2019 dès le 3^{ème} trimestre 2020, montrant une amélioration séquentielle considérable par

rapport au 2ème trimestre 2020 et confirmant la forte résilience du Groupe au cours de la crise liée au Covid-19. Il a été notamment observé une forte dynamique de reprise en France et une bonne croissance en Allemagne. A l'occasion de la communication de sa performance financière du 3ème trimestre, le Groupe a ainsi confirmé le 5 novembre 2020 ses objectifs financiers tels qu'annoncés en juillet 2020.

Concernant CIMLEC Industrie, le recul de la production de l'année 2020 aura finalement été limité à 26% par rapport à 2019. La marge d'EBITA de l'année 2020 s'est établie à -6% contre -2% comparée à celle de 2019.

Les incidences de la crise de Covid-19 sur les éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe ont été examinées, sans donner lieu à des révisions de valorisation.

A ce titre, et eu égard à la baisse d'activité constatée et aux mesures prises, des tests de dépréciation sur les titres de participation ont été mis en œuvre en cohérence avec les facteurs de risques identifiés. Ces tests de dépréciation ne font apparaître aucun indice de perte de valeur.

Il n'est pas constaté de pertes de crédit significatives. Les créances d'impôts différés dont la récupération dépend des résultats futurs sont maintenues à leur valeur au bilan.

Le niveau des encaissements clients est par ailleurs resté très soutenu tout au long de l'exercice 2020.

La valorisation de la situation à terminaison de nos contrats n'est pas affectée dans son ensemble.

Tout au long de l'exercice 2020, SPIE a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de faire face aux effets de la crise sanitaire. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2020 demeure très élevée, tant au niveau de sa trésorerie nette que de sa ligne de crédit revolving non tirée d'un montant total de 600 millions d'euros.

Enfin, le Groupe n'a aucune échéance de dette avant 2023.

2. Restructurations

2.1.1. Transmissions Universelles de Patrimoine des filiales Tenwhil et Commercy Robotique en date du 02/01/2020

Les filiales Tenwhil et Commercy Robotique ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 2 janvier 2020 au bénéfice de notre société CIMLEC Industrie.

Des malis de confusion ont été comptabilisés en fonds de commerce pour un montant de 47 946,25 euros pour la société Tenwhil et 3 681 039,48 euros pour la société Commercy Robotique.

3. Plan d'actionnariat salarié " SHARE FOR YOU 2020"

Le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2020 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'actionnariat salarié fait partie intégrante de la culture de SPIE et l'opération « Share For You 2020 », la quatrième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs. En dépit de l'épidémie de Covid-19, leur participation a progressé de manière significative : plus de 6 000 salariés ont souscrit à l'offre proposée, dont 20% d'entre eux sont de nouveaux salariés actionnaires.

Ce nouveau succès conforte la volonté du comité exécutif de SPIE d'offrir, de manière régulière, la possibilité à ses collaborateurs de s'associer durablement à la performance du Groupe. Malgré le contexte de crise sanitaire, les salariés ont démontré leur confiance dans l'avenir de l'entreprise et leur volonté d'établir une relation étroite et durable avec le Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », ouverte du 1er octobre au 21 octobre 2020, les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 30% appliquée sur un prix de référence établi à 15,08 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est élevé à 10,56 euros.

Déployées dans 13 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 25,8 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 15 décembre 2020, 2 441 652 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

4. Crédit d'Impôt Recherche

Une nouvelle démarche au titre du Crédit Impôt Recherche a été engagée avec la création de SPIE France. Cette dernière s'est dotée de nouvelles ressources et de nouveaux moyens permettant, à l'ensemble des entités détenues par SPIE France, de déterminer et donc de prendre en compte le crédit d'impôt dans l'exercice concerné.

La démarche a permis à CIMLEC Industrie de prendre en compte sur l'exercice 2020 un montant de 4 479 euros (ainsi que 9 936 euros pour sa filiale Commercys Robotique) au titre du crédit d'impôt recherche 2019 du fait de leur entrée récente dans le groupe SPIE.

La société a bénéficié d'un crédit d'impôt en faveur de la recherche de 11 038 euros au titre de l'exercice 2020. Il ne pourra pas être imputé sur le montant de la liquidation de l'impôt sur les sociétés

de l'exercice 2020 acquitté en 2021, il sera donc reporté sur les 3 exercices suivants conformément aux modalités prévues par le C.G.I.

II - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 sont présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et en suivant les prescriptions du Plan Comptable Général et du Plan Comptable Professionnel pour les Industries du Bâtiment et des Travaux Publics et ce, dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes

Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires est la méthode dite à l'avancement. Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison.

Ce pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus , représentant au mieux le degré d'avancement technique de chaque affaire selon la nature de l'activité.

L'avancement par les coûts est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir des coûts comptabilisés au titre du contrat, rapportés aux coûts estimés à fin d'affaire. Ces coûts incluent les coûts directs du contrat, ainsi qu'une quote-part des coûts indirectement rattachables au contrat, les charges financières n'étant pas incluses dans ces coûts. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement par la facturation est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir de la facturation réalisée au titre du contrat, rapportée à la facturation totale contractualisée. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement des affaires de maintenance est calculé prorata temporis. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux, et de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Une provision pour perte à terminaison est enregistrée en provision pour risques lorsque le prix de revient d'une affaire est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel

2. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec les filiales de SPIE France et les sociétés mères SPIE Opérations et SPIE SA.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée de trois ans.

Les logiciels sont amortis sur une durée de un à trois ans.

Les dépenses de recherche et développement nettement individualisées lorsqu'elles sont inscrites à l'actif sont amorties sur une durée maximale de trois ans.

En conformité avec le règlement CRC 2004-06, l'entreprise, opte pour l'activation des coûts de développement dès lors que les critères d'activation sont respectés et applique cette règle systématiquement pour tous les frais de cette nature.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques ou à leur coût de production.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions et installations de 10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions de 5 à 10 ans
- Matériels et outillages de 4 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans

5. Titres immobilisés

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur

nette comptable.

6. Stocks et en-cours

Le stock de matières premières est évalué selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le stock d'en cours est évalué à leur coût réel d'entrée.

Depuis 2019, les stocks de matières premières et approvisionnements font l'objet d'une dépréciation article par article en fonction de leur vétusté.

7. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une dépréciation.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de 1/16^{ème} pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

8. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

9. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques comprennent également les pertes estimées à terminaison sur les affaires en cours qui sont provisionnées pour la partie non encore exécutée.

10. Engagement du personnel

10.1. Engagement de retraite et avantages similaires

La société applique depuis le 8 juillet 2019 la recommandation CNC 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

10.2. Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuair indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

10.3. Droits individuels à la formation des salariés

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés en France bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée ou de droit privé, un Droit Individuel à Formation (DIF) d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte de Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF permettant à chaque salarié tout au long de sa carrière de bénéficier d'un droit individuel à la formation dont le cumul est passé, pour son maximum, de 120 à 150 heures de formation sur 9 ans (20 heures par an les 6 premières années puis 10 heures par an pendant les 3 années suivantes).

Les droits à DIF des salariés sont conservés et continuent à exister à côté du CPF: les droits à DIF sont utilisables jusqu'à épuisement et jusqu'à 2020 maximum tel qu'initialement prévu. Toutefois, cette échéance de transfert des heures de DIF vers le CPF a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021 par la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Depuis le 1er janvier 2019, les heures figurant sur le CPF ont été converties en euros, à raison de 15 euros de l'heure. Le CPF augmente désormais chaque année de 500 euros par bénéficiaire, dans une limite de 5 000 euros cumulés.

Le suivi du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF et du CPF ainsi que le suivi du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande sont désormais décentralisés et consultables par l'intermédiaire d'un portail internet accessible par les seuls titulaires d'un compte CPF.

Cet engagement ne peut donc pas être valorisé du fait de la difficulté d'en obtenir une estimation fiable, Par ailleurs, cet engagement s'éteindra définitivement au plus tard le 30 juin 2021.

11. Compte de résultat

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

12. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de la clôture des comptes.

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Société : CIMLEC INDUSTRIE

1. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
					Apports - TUP	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement (I)				77 782	1 345 301	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				366 483	5 775 030	36 310
Terrains		Dont composants		15 245	596	
Constructions	Sur sol propre			250 212		
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			912 936		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				1 265 481	296 316	4 451
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			592 441	18 246	
	Matériel de transport			9 894		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			438 485	184 674	851
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				6 506		
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				3 491 201	499 832	5 302
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				4 823 775	-4 089 159	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				313 321	35 785	67 313
TOTAL (IV)				5 137 096	-4 053 374	67 313
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				9 072 562	3 566 789	108 924

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					1 423 083	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					6 177 823	
Terrains					15 841	
Constructions	Sur sol propre				250 212	
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				912 936	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					1 566 248	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				610 687	
	Matériel de transport				9 894	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				624 010	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				6 506		
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				6 506	3 989 828	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				10	734 606	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				56 330	360 089	
TOTAL (IV)				56 340	1 094 695	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				62 846	12 685 429	

Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :

La colonne apports concerne les apports suite aux Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) en date du 02/01/2020 des sociétés Tenwhil et Commercy Robotique.

Les principaux postes de la colonne apport - TUP se décomposent comme suit :

	IMMOBILISATIONS	Solde au 31/12/2019	Apports	
			Tenwhil	Commercy Robotique
Frais d'établissement et de développement		77 782	255 540	1 089 761
Autres postes d'immobilisations incorporelles : fonds de commerce		77 749		1 717 564
Autres postes d'immobilisations incorporelles : malis de confusion			47 946	3 681 040

- **Actifs incorporels :**

La principale entrée concerne l'acquisition du logiciel Save Force.

- **Actifs corporels :**

Les principales acquisitions concernent du renouvellement d'outillages.

- **Actifs financiers:**

Les principales acquisitions concernent :

- les dépôts et cautionnement suite au versement d'un dépôt de garantie STONI pour le site des Mureaux pour 15 818 euros et des clefs RATP.

- le versement du prêt 1% logement pour un montant de 44 545 euros sous forme de prêt à échéance 2040 y compris pour la part de Commercy Robotique.

2. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Apport - TUP	Augment.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				77 782	1 128 327	144 293	1 350 402
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				302 333	263 907	72 519	638 759
Terrains				-	184	60	243
Constructions	Sur sol propre			250 212			250 212
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements			818 734		57 228	875 962
Installations techniques, matériels et outillages				1 026 074	202 114	118 235	1 346 424
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers			420 965	7 370	33 778	462 113
	Matériel de transport			9 894			9 894
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			311 308	124 705	89 501	525 514
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				2 837 187	334 373	298 803	3 470 363
TOTAL GENERAL (I + II + III)				3 217 302	1 726 607	515 615	5 459 524
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

3. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice *	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	52 215			52 215
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	52 215			52 215
Provisions pour litige	1 714 719	483 226	578 800	1 619 145
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	54 879	97 544	54 879	97 544
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	2 362 782	84 703	119 330	2 328 155
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	107 800	311 000		418 800
Autres provisions pour risques et charges	559 000		165 000	394 000
TOTAL (II)	4 799 180	976 473	918 009	4 857 644
Provisions sur immobilisations incorporelles	454 000			454 000
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	1 208 265	1 258 400	1 208 265	1 258 400
Provisions sur comptes clients	787 837	95 366	691 937	191 266
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	2 450 102	1 353 766	1 900 202	1 903 666
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 301 497	2 330 239	2 818 211	6 813 526
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 314 095	2 818 211	
Dont dotations et reprises financières		16 144		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
* dont apport suite aux TUP de Tenwhil et Commercy Robotique				

Commentaires sur les principales provisions par catégorie :

- Les provisions pour risques et charges:

a) La provision pour charges correspond à la provision pour pensions à hauteur de 84 703 euros.

La partie financière de la dotation des provisions pour indemnités de départ à la retraite est liée aux coûts d'actualisation de la provision pour un montant de 16 144 euros.

Les provisions pour pertes à terminaison s'élèvent à 97 544 euros et sont dotées sur l'exercice.

b) Les provisions pour risques représentent des provisions sur des risques liés aux affaires principalement.

Aucun montant significatif de reprises de provisions sur l'exercice 2020 ne concerne des provisions non utilisées.

- Dépréciation des créances :

Les créances douteuses ont donné lieu à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

Les créances échues depuis plus de 6 mois ont fait également l'objet d'une dépréciation.

* Ci-dessous, pour une meilleur lecture, la colonne début d'exercice est décomposée en fonction des différents apports des TUP de Tenwhil et Commercy Robotique :

Nature des provisions	A fin 31/12/2019	TUP Tenwhil	TUP Commercy Robotique	Début de l'exercice *
Amortissements dérogatoires			52 215	52 215
TOTAL (I)			52 215	52 215
Provisions pour litige	393 919	1 320 800		1 714 719
Provisions pour pertes sur marchés à terme	9 712	45 167		54 879
Provisions pour pensions	1 599 881	212 655	550 246	2 362 782
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer			107 800	107 800
Autres provisions pour risques et charges	559 000			559 000
TOTAL (II)	2 562 512	1 578 622	658 046	4 799 180
Provisions sur immobilisations incorporelles	454 000			454 000
Provisions sur stocks	519 853		688 412	1 208 265
Provisions sur comptes clients	481 818	136 158	169 861	787 837
TOTAL (III)	1 455 671	136 158	858 273	2 450 102
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 018 183	1 714 780	1 568 534	7 301 497

4. Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				90 009		90 009
Autres immobilisations financières				270 080		270 080
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				360 089		360 089
Clients douteux ou litigieux				39 491		39 491
Autres créances clients				10 625 034	10 556 526	68 509
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				62 191	62 191	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			9 936	9 936	
	Taxe sur la valeur ajoutée			636 208	636 208	
	Autres impôts					
	Etat - divers			122 035	122 035	
Groupes et associés				923 655	923 655	
Débiteurs divers				23 037	23 037	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				12 441 588	12 333 588	108 000
Charges constatées d'avance				647 778	647 778	
TOTAL DES CREANCES				13 449 455	12 981 366	468 089
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			3 028 059	3 028 059		
Personnel et comptes rattachés			2 862 402	2 862 402		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 778 373	1 778 373		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		2 231 511	2 231 511		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		159 858	159 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes			2 343 274	2 343 274		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			2 622 717	2 622 717		
TOTAL DES DETTES			15 026 194	15 026 194		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève en 2020 à : 700 euros.

La fraction des créances représentées par des virements commerciaux s'élève en 2020 à : 0 euro.

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève en 2020 à : 0 euro.

La fraction des dettes représentées par des virements commerciaux s'élève en 2020 à : 0 euro.

Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :

- 365 418 euros sur les comptes clients et comptes rattachés.
- 923 655 euros sur les autres créances et concernant :
 - le compte courant de trésorerie envers sa société mère SPIE Industrie & Tertiaire pour 354 941 euros.
 - le compte courant de trésorerie envers ses filiales Commercys Robotica pour 350 000 euros ainsi que le compte courant de trésorerie envers Cimlec Industrial pour 165 385 euros. .
- 61 789 euros sur les dettes fournisseurs et comptes rattachés.
- 0 euro sur les autres dettes .

5. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture 31/12/2019	Augment.	Distribution de dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture 31/12/2020
Capital social ou individuel	1 245 000					1 245 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,						
Ecarts de réévaluation						
Réserve légale	210 000					210 000
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	90 000					90 000
Report à nouveau	1 195 114			205 422		1 400 536
Résultat de l'exercice	205 422	-2 028 973		-205 422		-2 028 973
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						52 215
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 945 536	-2 028 973				968 778

6. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	83 000			83 000	15 euros
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	83 000			83 000	

7. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

Sociétés absorbées	Valorisation des apports	Boni de fusion		Mali de fusion		Pertes intercalaires inscrites en sous-compte de la prime de fusion
		Capitaux propres	Résultat	Actif	Résultat	
Tenwhil	Valeur nette comptable			47 946		
Commercy Robotique	Valeur nette comptable			3 681 040		

Ces malis ont été affectés en fonds de commerce.

8. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	674 736
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 875 392
Dettes fiscales et sociales	4 151 035
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	2 254 619
Total	8 955 782

9. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 624 257
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	225 068
Disponibilités	
Total	3 849 325

10. Produits & Charges constatés d'avance

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Produits constatés d'avance liés à la méthode dite à l'avancement (cf. § II.1) 2 622 717
euros

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance liées à la méthode dite à l'avancement (cf. § II.1) 647 778
euros

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Société : CIMLEC INDUSTRIE

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens		26 858 810	-100 %
Production vendue services	30 535 454		+100 %
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	28 851 675	26 588 615	8,5 %
Chiffres d'affaires nets-Export	1 683 779	270 194	523,2 %
Chiffres d'affaires nets	30 535 454	26 858 810	136,9 %

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie :

En 2019, le chiffre d'affaires de la société était celui lié à l'activité de la société Cimlec Industrie seule. Le Chiffre d'affaires 2020 comprend désormais les activités des sociétés Tenwhill et Commercys Robotique suite aux TUP.

Détail du Chiffres d'affaires	Montant Exercice 2020
E-efficient buildings	1,50%
Energies	9,20%
Services aux industries	77,50%
Smart city	11,80%
Chiffres d'affaires total	100,00 %

2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à **-17 824 euros** au 31/12/2020.

Les produits financiers s'élèvent 56 euros et se composent principalement d'autres produits financiers.

Les charges financières s'élèvent à 17 880 euros et se composent principalement de la :

- Dotation financière liée aux coûts d'actualisation des provisions pour indemnités de départ à la retraite pour 16 144 euros.
- Dotation financière liée aux coûts d'actualisation des médailles du travail pour 1 637 euros.

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à **760 euros** au 31/12/2020 et se compose principalement :

- Des pénalités de retard de marché facturés : 955 euros.
- Amendes : -185 euros.

4. Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation : remboursements fondecif	17 124
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	17 124

5. Effectifs

Effectif	Effectif salarié	
	2020	2019
Cadres	122	72
Etam	85	50
Ouvriers	81	81
TOTAL	288	203

6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	-2 055 186	760		25 453	
Impôts au taux de 28 %					
Résultat après impôts	-2 055 186	760		25 453	

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1^{er} janvier 2020.

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

V- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : CIMLEC INDUSTRIE

1. Engagements donnés

- Cautions bancaires : Néant
- Avals, cautions et garanties : 929 932 euros
- Effets escomptés non échus et cession Dailly : Néant

2. Engagements reçus

- Cautions bancaires, garanties : 1 243 329 euros
- Subventions d'équilibre : Néant
- Actions des administrateurs : Néant

3. Crédit-bail

Néant.

4. Engagements en matière de location simple immobilière

Néant.

5. Fiscalité différée

Libellé	31/12/2020 (1)	Apport TUP Tenwhil et Commercy Robotique (1)	31/12/2019 (2)
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	52 215	52 215	
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	52 215	52 215	
Total passif d'impôt futur	14 620	14 620	
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 328 155	762 901	59 051
Autres risques et charges provisionnés	1 513 072	179 195	33 069
Charges à payer	22 305	293 013	257 322
Ecart de conversion Passif			
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement			
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	3 863 532	1 235 109	349 442
Total actif d'impôt futur	-1 081 789	-345 831	-97 844
Situation nette	-1 067 169	-331 211	-97 844

(1) Taux d'impôt : 28 %

(2) Cimlec Industrie seul avant TUP et taux pour l'impôt différé 28%

6. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				734 606	734 606	515 385				
CIMLEC INDUSTRIALS.R.L., société de droit roumain Sat Argeselu Comuna Maracineni Hala 1 Platforma Europa 4 115300 JUDET ARGES ROUMANIE	140 993	484 841	100	648 000	648 000	165 385		1 078 459	22 482	
COMMERCE ROBOTICA S.L., société de droit espagnol Poligindustrial Multiva Baja Calle B 45 - Mutilv31 192 ARANGUREN	30 000	57 746	90	86 606	86 606	350 000		801 002	45 999	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				734 606	734 606					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

7. Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

SPIE SA

Société Anonyme au capital de 75 265 694,72 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

8 . Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

9. Avantages au personnel

Annexe 1 : Engagement en matière de retraite - provision pour indemnités de départ à la retraite.

ANNEXE 1 : ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE - PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les principaux régimes d'avantage au personnel postérieurs à l'emploi sont les suivants :

- Régimes de base
La société participe à des régimes de sécurité sociale français de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes

- Régimes à prestations définies de différents types :
- capital en cas de départ à la retraite ou de départ du salarié : chaque employé de la société (personnel actif Cadres et ETAM) bénéficie d'une indemnité de fin de carrière dépendant de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière,

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note II.10.1.

Provision comptabilisée au bilan :

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Tup de Commerc et Tenwhil	Tup dans CIMLEC INDUSTRIE	Tup dans CIMLEC INDUSTRIE
01/01/2020	01/01/2020	01/01/2020
CIMLEC INDUSTRIE	COMMERCE	TENWHIL

en KE

EVALUATION DES ENGAGEMENTS

Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.2019	1 486,449	490,884	214,970
Transfert au 1er janvier	705,853	490,884	214,970
Charge normale de l'exercice	133,043	-	-
Charge d'intérêt	16,144	-	-
Cotisations versées par les salariés	-	-	-
Modifications de régime	-	-	-
Acquisitions d'activité	-	-	-
Cessions d'activité	-	-	-
Transfert de personnel	-	-	-
Liquidations/Réductions de régime/Licenciements	- 59,912	-	-
Pertes et (gains) actuariels	237,892	-	-
Prestations payées	- 119,330	-	-
Autres	-	-	-
Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.2020	2 400,140	-	-

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Valeur de marché des fonds investis au 31.12.2019	-	-	-
Transfert 1er janvier	-	-	-
Rendement réel des fonds	-	-	-
Contributions de l'employeur	-	-	-
Contributions des salariés	-	-	-
Modifications de régime	-	-	-
Acquisitions d'activité	-	-	-
Cessions d'activité	-	-	-
Transfert de personnel	-	-	-
Réductions de régime	-	-	-
Liquidations de régime	-	-	-
Prestations payées	-	-	-
Autres	-	-	-
Valeur de marché des fonds investis au 31.12.2020	-	-	-

CHARGE N

Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :

Charge normale de l'exercice	133,043	-	-
Charge d'intérêt - #686530	16,144	-	-
Rendement attendu des fonds - #686530	-	-	-
Amortissement des modifications de régime	-	-	-
Amortissement des pertes et (gains) actuariels	- 4,572	-	-
Effet des réductions/liquidations/licenciements	- 59,912	-	-
COUT NET SUR LA PERIODE	84,704	-	-

COUVERTURE FINANCIERE	2 400,140	-	-
(Pertes) et gains actuariels non reconnus	- 71,985	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-
MONTANT PROVISIONNE - IAS19/social	2 328,155	-	-

Réconciliation provision IAS19/social

MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.2019	1 599,881	550,246	212,655
Transfert au 1er janvier	762,901	550,246	212,655
MONTANT PROVISIONNE AU 01.01.2020	2 362,781	-	-
Coût net sur la période	84,704	-	-
Cotisations payées / Prestations versées	- 119,330	-	-
Variation de périmètre: Acquisitions/Cessions/Transferts en cours d'année	-	-	-
Autre	-	-	-
MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.2020	2 328,155	-	-

ACTIFS DE COUVERTURE

Pour les régimes couverts par des placements dédiés, les placements se décomposent comme suit au 31 décembre 2020 :

Actions	
Obligations	
Contrats d'assurance	
Autres	
Total	

La société prévoit de ne rien verser pour ces régimes en 2020.

HYPOTHESES ACTUARIELLES

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Taux d'actualisation	0,75%	0,50%
Table de mortalité :	Phase d'activité : TH/TF 00-02 Phase de rente : TGH/TGF 05	Phase d'activité : TH/TF 00-02 Phase de rente : TGH/TGF 05
Progression de salaire	2,75%	2,75%
Taux de turnover (salarié actif)	0,50% par an jusqu'à 55 ans, puis 0% après 55 ans	0,50% par an jusqu'à 55 ans, puis 0% après 55 ans
Progression du plafond de la sécurité sociale	2,00%	2,00%
Progression des valeurs de points ARRCO et AGIRC	1,00%	1,00%
Progression des salaires de référence ARRCO et AGIRC	1,50%	1,50%
Probabilité d'être marié à la retraite	70%	70%
Age du conjoint	Conjoint féminin 3 ans plus jeune Conjoint masculin 3 ans plus âgé	Conjoint féminin 3 ans plus jeune Conjoint masculin 3 ans plus âgé
Taux technique des assurances de rentes	Actif : 0,00% Retraités : selon les individus (2,25% - 2,50%)	Actif : 0,00% Retraités : selon les individus (2,25% - 2,50%)
Option de taxation Fillon	Sur les rentes (16% dès le premier euro pour les rentes en cours et 32% pour la rente future)	Sur les rentes (16% dès le premier euro pour les rentes en cours et 32% pour la rente future)

CIMLEC INDUSTRIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 245 000 euros
Siège social : 1-3 rue Chappe – ZI des Garennes
78130 LES MUREAUX
421 409 236 RCS VERSAILLES

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MAI 2021

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EXTRAIT

Le vingt et un mai deux mille vingt et un à dix heures, l'Associé unique de la société CIMLEC Industrie s'est réuni au siège social de la société SPIE Industrie & Tertiaire à FEYZIN (69320) – 4, avenue Jean-Jaurès, sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric TOUSSAINT, en sa qualité de Président.

La société SPIE Industrie & Tertiaire, représentée par Monsieur Frédéric TOUSSAINT, en sa qualité d'associé unique, est appelée aux fonctions de scrutateur.

Monsieur Bruno NASCIMENTO est désigné comme secrétaire de l'Assemblée par le Président et le scrutateur.

La société ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée.

En conséquence, l'Assemblée Générale réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer conformément à la loi et aux statuts.

Puis, le Président rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à ces jour, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Rapport de gestion du Président,
- ♦ Rapports du Commissaire aux comptes,
- ♦ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- ♦ Affectation du résultat,

-
- ♦ Pouvoirs pour les formalités.
-

Après discussion et plus personne ne demandant la parole, l'Associé unique a pris les décisions ci-après :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, approuve le rapport de gestion du Président et les opérations qui y sont mentionnées, les informations complémentaires ainsi que les comptes tels qu'ils sont établis et présentés par le Président.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 56 134 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 15 717 euros.

L'associé unique donne en conséquence au Président et au Directeur Général quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2020 s'élevant à (2 028 973,40) euros en totalité au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes et les autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	
		éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
31/12/2019	Néant	/	/
31/12/2018	Néant	/	/
31/12/2017	600 000 € soit 7,23 € par action	/	/

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Frédéric TOUSSAINT

Président

